

SEIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE DU CIUSSS-DE-L'EST-DE- MONTRÉAL

PROCÈS-VERBAL PROJET



Rencontre tenue le 25 avril 2018
Hôpital Santa Cabrini, salle Sr Ilia X. Peverali

- Présences: Madame Cynthia Adolphe, éducatrice spécialisée multidisciplinaire
Madame Caroline Constantineau, ergothérapeute LTEAS
Madame France Després, thérapeute en réadaptation PDI
Monsieur Ahmed Douadi, technicien en génie biomédical
Madame Julie Dumas, nutritionniste
Madame Roselyne Héту, assistante-chef inhalothérapie
Monsieur Guy Jolicoeur, travailleur social et vice-président du conseil multidisciplinaire
Madame Magali Leblanc, physiothérapeute IUSMM
Monsieur Sylvain Lemieux, président directeur général adjoint du CIUSSS de l'Est-de
Montréal
Madame Louise Soucy, psychoéducatrice et secrétaire du conseil multidisciplinaire
Madame Caroline St-Denis, directrice des services multidisciplinaires (par intérim) et
directrice adjointe à la DSM- volet opérations
Monsieur Martin St-Georges, organisateur communautaire et président du conseil
multidisciplinaire
Madame Carole Vacher, psychologue et trésorière du conseil multidisciplinaire
- Invité: Monsieur Luc Legris, directeur adjoint aux pratiques professionnelles, direction des
services multidisciplinaires
- Absences: Monsieur Yvan Gendron, président directeur général du CIUSSS de l'Est-de-Montréal

La secrétaire de la rencontre est Madame Francesca Ciccio.

1. **Constatation du quorum et ouverture de la réunion**

Le président constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 10 h. Monsieur Lemieux informe les membres qu'il présentera les nouvelles du PDG en l'absence de Monsieur Yvan Gendron. Monsieur St-Georges et les membres félicitent Monsieur Sylvain Lemieux pour sa nomination au poste de président directeur général adjoint et Madame Caroline St-Denis au poste de directrice des services multidisciplinaires par intérim.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sans ajout.

3. Proposition d'adoption du procès-verbal de la seizième (16^e) réunion ordinaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal.

Les membres ont reçu le procès-verbal de la quinzième (15^e) réunion ordinaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, tenue le 14 mars 2018.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la quinzième (15^e) réunion ordinaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est- de-l'Île-de-Montréal tel quel.

4. Affaires découlant des réunions précédentes

4.1. Rôle des conseillers cadre/offre de service DSM

Monsieur St-Georges nous informe que nous explorons la possibilité d'une présentation en juin et tient à rassurer les membres que le sujet est toujours actif.

4.2. Position regroupement professionnel

Les travaux sont en cours. Ils nous seront présentés lorsque les discussions seront terminées au comité de gestion.

4.3. Lettre SAPA

Monsieur St-Georges s'enquiert à Madame St-Denis de l'état du dossier.. Après discussion, il est convenu que Madame St-Denis fera le suivi à la prochaine rencontre.

La présentation sur les OCCI faite au CECM, est en lien avec la réponse donné par la direction générale à la lettre des intervenants du SAPA.

4.4. Accueil psychosocial

Suite au dépôt d'une lettre envoyée au CECM, provenant d'un membre du CM travaillant au CLSC Olivier-Guimond. Nous sommes informés d'une situation durant laquelle on lui a demandé de donner son code informatique à une personne effectuant un remplaçant dans son service et qui n'avait pas ses codes d'accès pour pouvoir travailler. Madame St-Denis dit qu'elle a été informée et qu'une intervention a été faite auprès de la DRI afin que le délai pour obtenir un code informatique soit raccourci.

Sur ce, Monsieur St-Georges valide une information reçue sur l'offre de service en CLSC de la part d'un intervenant. Que lors de l'absence d'intervenant, la direction décide de fermer un site d'accueil psychosocial. Madame St-Denis dit que cela arrive seulement lors de situation ponctuelle et particulière. À ce moment les clients sont déplacés vers un autre site. Monsieur St-Georges rappelle la mission CLSC d'offrir des services locaux et une qualité d'intervention.

Madame Vacher propose de mettre le sujet de l'accessibilité à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre. Elle soulève le problème de situations rapportées où un psychologue est remplacé par un travailleur social. Madame St-Denis informe que des discussions sont en cours avec le ministère et l'ordre des psychologues pour évaluer l'offre de service des psychologues en GMF. Dossier à suivre.

Par ailleurs, Madame Després soulève les difficultés d'obtention des outils informatiques au moment opportun dans son travail, entre autre pour être capable de compléter les DSIE. Le problème a pris de l'ampleur et a des impacts sur les services à la clientèle et sur la pratique professionnelle. Monsieur Jolicoeur, affirme que l'accélération des changements de logiciels a un impact considérable sur la pratique professionnelle. Des membres s'interrogent sur la pertinence de rédiger un avis concernant l'impact du déploiement des technologies, de la difficulté d'y avoir accès en temps opportun sur la qualité de la pratique professionnelle.

4.5. Bourses Fondation HMR – Sommaire

Les membres ont pris connaissance du sommaire de gestion. Une discussion s'ensuit.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'adopter la recommandation suivante :

1. Que le CECM reconduise le projet en lien avec la fondation HMR en ayant comme critère que les projets choisis doivent inclure des remboursements de frais seulement (preuve à l'appui ex. participation à une formation ou un colloque à l'extérieur du Québec).
2. Que la DSM en collaboration avec le CECM entame des discussions avec les différentes fondations du CIUSSS ou d'autres partenaires pour étendre la portée du programme à l'ensemble des membres du CECM pour les éditions ultérieures.

4.6. Première ligne

Monsieur St-Georges suite à l'annonce de l'ouverture des supers cliniques : (polyclinique Pointe-aux-Trembles, polyclinique Cabrini, polyclinique Maisonneuve-Rosemont, clinique médicale Angus), s'enquiert de la situation pour Hochelaga-Maisonneuve et Montréal-Nord et de la disponibilité de médecins généralistes pour ces secteurs. Madame St-Denis nous informe qu'un appel a été fait à tous les médecins, pour l'instant l'offre de service se limite à une clinique sans rendez-vous un après-midi par semaine à Hochelaga-Maisonneuve.

4.7. Élection au CA

Monsieur St-Georges annonce la nomination de Madame Émilie Mercier au C.A. avec un renouvellement de mandat de 3 ans. Il souligne que peu d'information a circulé à ce sujet. Madame Soucy souligne que les résultats ont été diffusés sur intranet la semaine dernière.

4.8. Questionnements pratiques professionnelles

Seule Mme Vacher a fait parvenir des commentaires en suivi de la réponse que nous avons eu lors de la rencontre du 14 mars dernier. Vu la nomination récente de Madame St-Denis et l'absence de M. Legris lorsque nous avons abordé ce point, Monsieur St-Georges propose que le sujet soit reporté à la prochaine rencontre. Madame Vacher suggère pour accélérer le processus, de recueillir les commentaires des membres et qu'un échange sur le sujet soit fait à la prochaine rencontre.

Par ailleurs, Monsieur Jolicoeur propose de tenir une rencontre de travail au mois de mai portant sur l'assemblée générale du 4 juin prochain et sur les suivis des présentations. Monsieur St-Georges verra à organiser cette rencontre de travail.

5. Nouvelles du président directeur général et de la DSM

Monsieur Gendron étant absent, Monsieur Lemieux présente les nouvelles de la direction générale. Il informe que le PDG a reçu son évaluation avec la cote A. Il transmet les remerciements de Monsieur Gendron à tous. Il informe les membres des changements au niveau de l'encadrement supérieur : le poste de directeur général adjoint n'est pas remplacé, Madame Caroline St-Denis est nommée au poste de directeur des services multidisciplinaires par intérim. Il ajoute qu'il a été décidé ainsi pour regrouper les secteurs de la santé physique, améliorer l'offre de service et maintenir une cohérence clinique.

M. Lemieux présente les nouvelles du président directeur général:

- Plan de transformation en santé mentale;
- Renouvellement des membres du C.A. : la nomination du représentant de première ligne Dr François-Yves Prévost, Jude Goulet remplace Sabrina Sanzari;
- Stratégie concertée de diminution de temps supplémentaire obligatoire (TSO) pour l'été avec une entente signée avec différents syndicats, excluant les inhalothérapeutes;
- Projet pour le volet jeunesse au plan provincial est à venir. Les objectifs sont : les troubles anxieux à l'adolescence, le dépistage et la prévention;
- Administration de la Naloxone lors de surdoses d'opioïdes : elle sera disponible dans les organismes communautaires cela représente un défi logistique pour le CIUSSS pour le déploiement. Monsieur Jolicoeur témoigne de son expérience à titre de membre de CA d'un organisme communautaire qui s'est vu octroyé un financement afin de soutenir le déploiement de cette mesure. Le besoin criant de formation a été constaté ainsi que le défi associé pour tous les secteurs confrontés à cette situation; Le communautaire sera prêt avant l'institutionnel.
- Reconnaissance par le ministère de l'expertise de HMR. Il est désigné comme centre secondaire du continuum AVC;
- Tournée du PDG est toujours en cours;
- Crise des réfugiés et le plan d'aide du ministère; Cette année, nous n'avons pas encore reçu de directives, quant au prêt de personnel, pour soutenir l'arrivée des réfugiés;

6. Nouvelle de la DSM

Madame St-Denis présente les nouvelles de la DSM. Vu sa récente nomination, Madame St-Denis fera le suivi des sujets abordés à la prochaine rencontre.

Centre d'excellence de la DSM : Monsieur Legris souligne que le projet est en développement, le réseau est à consolider pour accroître le rayonnement. Madame Soucy suggère d'explorer la possibilité d'utiliser des webinaires comme méthode de diffusion..

7. Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire

Monsieur St-Georges présente brièvement les nouvelles du conseil multidisciplinaire. Il nous informe d'une prochaine rencontre de la CÉMUR le 22 mai et de l'assemblée générale de l'ACMQ le 13 juin 2018.

8. Comités relevant du CECM

8.1. Rapport du comité de coordination des comités de pairs

Les membres s'expriment et échangent sur le processus de sélection des projets au comité. On constate que la rédaction de projet pose des défis, on convient que l'on doit travailler cette question afin de mieux soutenir les demandes soumises au comité. Le CCCP présentera des outils prochainement pour mieux expliquer leurs attentes lors d'un dépôt de projet.

8.2. Rapport du comité de maintien et promotion des compétences

Pas de rencontre, la prochaine est prévue en début mai.

8.3. Rapport du comité de révision des règlements de régie interne

En attente d'une réponse.

8.4. Rapport du comité des communications

Une maquette du dépliant a été envoyée à Monsieur Jolicoeur. Dossier à suivre.

8.5. Rapport trésorerie

Il n'y a pas eu de rencontre du comité.

8.6. Comité élection CECM

Madame Constantineau annonce qu'elle devra quitter à l'automne le comité exécutif pour des raisons personnelles. Après discussion, les membres conviennent à l'unanimité pour échanger le mandat de Madame Constantineau et Madame Després, membre coopté.

8.6.1 Sommaire

Monsieur St-Georges informe qu'à la lecture de nos statuts et règlements, il a été constaté que la méthode de vote postal ne peut s'appliquer. Il est convenu de procéder avec la méthode de vote électronique. Nous attendons des informations afin de faire un choix pour se doter d'un système de vote électronique.

9. Affaires diverses

9.1. Bilan 2017-2018

Monsieur St-Georges fait part que le bilan court a été déposé. Il demande des commentaires pour le volet perspectif et conclusion pour la rédaction du bilan long. Une discussion s'ensuit. Madame Vacher et quelques membres s'expriment sur le bilan et propose que pour l'an prochain le bilan soit d'abord discuté au sein du comité avant d'être déposé.

10. Dépôt de documents pour information.

11. Prochaine réunion ordinaire : le 6 juin 2018.

12. Clôture de la réunion.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de lever la réunion à 12 h00.

SECRETAIRE

PRÉSIDENT